



Communiqué

Emeutes dans le quartier de Prélaz à Lausanne

Interpellation et incarcération d'un auteur

A la suite des émeutes des 24 et 25 août dernier dans le quartier de Prélaz à Lausanne, une enquête conduite par le Ministère public a été ouverte. Des investigations ont été menées par la Police judiciaire de Lausanne. Un individu ayant participé aux émeutes a été interpellé, puis incarcéré.

A la suite des émeutes survenues les dimanche 24 et lundi 25 août 2025, dans le quartier de Prélaz/avenue de Morges à Lausanne, des investigations ont été menées par la Police judiciaire de Lausanne, sous la conduite du Ministère public.

Ces investigations ont permis d'identifier un homme de 19 ans, originaire de Serbie, domicilié dans la région lausannoise. Ce dernier, présent lors des deux manifestations, s'est joint aux violences collectives contre des personnes et des biens, notamment en se faisant l'auteur de plusieurs incendies de poubelles et de tirs de mortiers.

Reconnu grâce à l'imagerie, l'homme a été interpellé par une patrouille des Unités d'intervention et d'actions de proximité, puis auditionné par les inspecteurs de la Police judiciaire et a reconnu les faits. Il a été placé en détention provisoire par le Tribunal des mesures de contrainte à la demande du Ministère public. En l'état, il est prévenu des infractions d'émeute, de violence ou menaces contre les autorités et les fonctionnaires commises en attroupement, de dommages à la propriété commis en attroupement et d'infraction à la Loi sur les explosifs notamment.

Les investigations se poursuivent et d'autres interpellations auront lieu prochainement.

Le Corps de police

Renseignements médias :

- **Michel Gandillon, remplaçant chef communication, tél. 021 315 39 02**

Lausanne, le 29 août 2025